

Dispositions prises en attendant installation du nouveau conseil

Le maire actuel René Philip reste en fonction jusqu'à l'installation du nouveau conseil. Roland PERRIN et René PHILIP ont convenu que l'ancienne équipe municipale et la nouvelle équipe élue, travailleraient en étroite collaboration jusqu'à l'installation du nouveau conseil. Ils ont décidé :

1 – collaboration ancienne et nouvelle équipe :

- l'ancienne équipe et la nouvelle collaboreront de la meilleure façon qui soit pour la gestion des affaires communales, en particulier pour prendre les mesures appropriées à la crise sanitaire ;
- la nouvelle équipe poursuivra progressivement sa mise en place ;
- le Maire actuel proposera les solutions qui lui semblent bonnes ;
- en cas de divergence de point de vue avec la nouvelle équipe, la décision prise sera celle proposée par la nouvelle équipe ;

2 – crise sanitaire :

- répertoire des personnes fragiles : il sera complété ; René Philip demande aux membres du conseil sortant et de la liste Montferret encore et toujours de signaler les personnes fragiles dont ils ont connaissance ; Josephine ALESSI est chargée de gérer ce répertoire ;
- dispositions prises concernant l'adaptation des services de la Mairie et l'école : diffusées par affiches et sur le site ; elles seront répercutées par voie de presse ;
- préparation installation d'un centre de consultation médicale pour l'épidémie COVID19 dans le cadre du plan ORSEC (préfecture) : discussion en cours avec les médecins pour installation dans le locaux de l'école ;

3 – Permanences Mairie :

- planning secrétariat : permanence assurée alternativement par Mireille et Valérie (1 semaine sur 2) ;
- Services techniques : fermés jusqu'à nouvel ordre, sauf pour distribuer les supports scolaires sur demande de la directrice, et assurer si besoin les travaux urgents ou de salubrité ;
- Ecole : fermée, sauf service de garde des enfants sur demande des personnes devant travailler (imprimé à remplir) ; planning des agents de cantine établi entre la Mairie et la Directrice de l'école ;

4 – Budget :

- vote du budget impossible : fonctionnement en 1/12eme en attendant ;
- travaux en cours : poursuivis dans la mesure du possible ;

5 – Urbanisme :

- instruction des permis : application des directives gouvernementales et du service instructeur du Pays Voironnais ;

De plus, il a été convenu de faire des points réguliers.

René PHILIP

Roland PERRIN-COCON